

COMPOSITION D'UN DOSSIER DE DEMANDE DE PACS

Vous êtes domicilié(e) sur la commune de Pouillé et vous souhaitez vous pacser.

VOICI LA LISTE DES PIÈCES À FOURNIR :

- **Une déclaration conjointe d'un PACS** (formulaire CERFA 15725*2) avec **les attestations sur l'honneur** d'absence de lien de parenté ou d'alliance et de résidence commune (même formulaire CERFA). Le formulaire est disponible sur www.service-public.fr (le formulaire est gratuit)
- **Une convention de PACS**. Un modèle de formulaire est disponible sur www.service-public.fr
- **Une copie de l'acte de naissance** pour chaque partenaire de moins 3 mois (copie intégrale ou extrait avec filiation) à obtenir auprès de votre commune de naissance
- **Une copie de la pièce d'identité** pour chaque partenaire (pièce en cours de validité)
- Des pièces complémentaires pour la/le partenaire faisant l'objet d'un régime de protection juridique ainsi que la copie du jugement de protection¹
- Des pièces complémentaires pour la/le partenaire étranger/ère né /e à l'étranger²

Attention ! Le dossier de PACS doit être complet pour être enregistré.

**Vous pourrez déposer votre dossier en mairie (sur place ou par voie postale).
Après vérification des pièces, la secrétaire de mairie prendra contact avec
vous dans un délai de 15 jours pour fixer une date d'enregistrement du PACS.**

¹ Pièces complémentaires pour la/le partenaire faisant l'objet d'un régime de protection juridique :

- Pièces d'identité du tuteur ou curateur
- Décision de justice de mise sous tutelle ou curatelle

² Pièces complémentaires pour la/le partenaire étranger/ère né/e à l'étranger :

- Un extrait avec indication de la filiation de leur acte de naissance étranger (à défaut, une copie intégrale de leur acte de naissance étranger de moins de 6 mois)
- Un certificat de coutume
- Un certificat attestant de la non-inscription sur le registre des PACS tenu par le service central d'état civil du ministère des affaires étrangères de Nantes
- Une attestation de non-inscription au répertoire civil et au répertoire civil annexe délivrée par le service central de l'état civil du ministère des affaires étrangères de Nantes